



L'association
des cimetières
chrétiens
du Québec

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Campagne d'information : de nouvelles façons de disposer des cendres humaines

Québec, le 9 mai 2025 – La Corporation des thanatologues du Québec, avec la collaboration avec l'Association des cimetières chrétiens du Québec, lance une campagne de sensibilisation destinée à informer les familles québécoises sur les options modernes offertes pour la disposition des cendres humaines dans les cimetières et par les entreprises funéraires.

« Il n'est pas rare que les familles conservent les cendres d'un proche à la maison pendant un certain temps, avant de souhaiter en disposer autrement. C'est une démarche naturelle. Or, il est important de savoir que plusieurs nouvelles solutions ont vu le jour au cours des dernières années. Elles permettent désormais aux familles de choisir parmi une variété de possibilités, telles que les urnes biodégradables, les pierres commémoratives, la plantation d'arbres en mémoire du défunt ou encore la dispersion des cendres dans des espaces spécialement aménagés », expliquent Mme Annie Saint-Pierre, directrice générale de la Corporation des thanatologues du Québec, et M. Daniel Dezainde, président de l'Association des cimetières chrétiens du Québec.

Tout au long du mois de mai, les familles qui souhaitent réfléchir à la disposition des cendres en leur possession sont invitées à se renseigner auprès de leur entreprise funéraire ou de leur cimetière afin de découvrir les différentes options qui s'offrent à elles.

La Corporation des thanatologues du Québec et l'Association des cimetières chrétiens du Québec réitèrent leur engagement à accompagner les familles dans le respect des volontés de leurs proches.

-30-

Sources : Annie Saint-Pierre
Directrice générale
Corporation des thanatologues du Québec
annie.saint-pierre@corpothanato.com
418 622-1717

Daniel Dezainde
Président
Association des cimetières chrétiens du Québec
ddezainde@lesjardinsdusouvenir.com
819-778-1515 poste 101



**DE NOS JOURS, PLUSIEURS CHOIX
DE DISPOSITION SONT POSSIBLES.**



Consultez votre entreprise funéraire ou votre cimetière.



*Corporation
des thanatologues
du Québec*

